LES ESSENTIELS DE LA RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

PRÉREQUIS

> Aucun

OBJECTIFS

> Connaître les différents textes et Codes applicables au secteur de la construction (neuf et réhabilitation)
> Maîtriser la règlementation technique liée au bâtiment
> Appréhender les différentes garanties et assurances

PROGRAMME

Les divers textes de base portant sur la maîtrise d'ouvrage publique

> Le Code Civil
> Le Code de la Commande Publique
> Le livre IV du Code de la Commande Publique portant la Loi MOP
> Le Code de la Construction et de l'Habilitation (CCH)
> Le Code des assurances
> Le Code du patrimoine
> Le Code de l'environnement
> Le Code de l'Urbanisme
> Les Codes sectoriels liés à l'opération

Les différentes réglementations techniques liées au bâtiment : neuf et réhabilitation

> La règlementation thermique : de la RT2012 à la RE2020
> Les divers textes et règles sur l'environnement (Kyoto, Grenelle de l'environnement,..)
> La loi sur l'eau
> La loi sur l'air
> La règlementation ERP et la réglementation sécurité en habitat
> La règlementation en matière de sécurité incendie
> La règlementation accessibilité
> Les règles d'urbanisme
> Les Normes - les DTU - les Eurocodes
> Déclaration de Travaux à proximité de réseaux (DT - DICT)
> Les règles en matière d'acoustique
> L'Habilitation électrique
> Les normes et règlementations sportives

Les documents administratifs de gestion de l'opération

> L'Acte d'Engagement (AE)
> Le CCAG ou le CCAP
> Le CCTG ou le CCTP
> Le Cadre de la DPGF (CDPGF) ou le BPU / DE

PUBLIC CONCERNÉ

> Maîtres d'ouvrage publics et privés

DURÉE

> 2 jours soit 14 heures

COÛT

> En inter-entreprises : 1 540 € HT par personne soit 1 848 € TTC (20% TVA)
> En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

> Minimum : 4 personnes
> Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive (réalisation d'exercices pratiques, présentation d'exemples, de jurisprudences, jeux de rôles)

LES +

> **Disposer en format court d'un panorama des principales réglementations du secteur de la construction et de la réhabilitation**

QUALITEL FORMATION
T. +33 (0)1 42 34 62 52
Courriel : contact@qualitelformation.fr

PROGRAMME (suite)

> Le PGC
> Les divers calendriers et plannings
> Les rapports divers
> Le DOE et le DIUO

Les assurances et garanties

> L'assurance dommages ouvrage (DO)
> La Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)
> La garantie constructeur, la responsabilité civile décennale et de bon fonctionnement
> La Police Unique de chantier (PUC)
> L'assurance Tous Risques Chantiers (TRC)

ÉVALUATION ET VALIDATION

> QCU de validation des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (inter-entreprises) ou questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation (intra-entreprise)

PUBLIC CONCERNÉ

> Maîtres d'ouvrage publics et privés

DURÉE

> 2 jours soit 14 heures

COÛT

> En inter-entreprises : 1 540 € HT par personne soit 1 848 € TTC (20% TVA)
> En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

> Minimum : 4 personnes
> Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive (réalisation d'exercices pratiques, présentation d'exemples, de jurisprudences, jeux de rôles)

LES +

> **Disposer en format court d'un panorama des principales réglementations du secteur de la construction et de la réhabilitation**

QUALITEL FORMATION
T. +33 (0)1 42 34 62 52
Courriel : contact@qualitelformation.fr